



Le 18 décembre 2020,

Chers professionnels de santé du territoire,

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Vignes et Calanques est une association pluriprofessionnelle créée en novembre 2019, et validée par l'Agence Régionale de Santé PACA en septembre 2020.

Elle regroupe sur son territoire les communes de La Ciotat, Cassis, Ceyreste, Carnoux en Provence et Roquefort La Bédoule. Aujourd'hui nous revenons vers vous en vue de l'assemblée générale ordinaire prévue pour **le 28 janvier 2021**, à la salle Paul ELUARD à La Ciotat (il s'agit d'un lieu suffisamment grand pour respecter les règles sanitaires en vigueur). Nous allons également nous organiser pour diffuser cet événement par Webinaire (les modalités de connexion seront disponibles sur notre site internet à partir de mi-janvier).

Les circonstances sanitaires actuelles nous laissant dans l'incertitude de la possibilité d'organiser un événement regroupant un nombre important de personnes, nous avons choisi d'amorcer cette démarche par un courrier à destination de tous, pour vous présenter les actions menées par la CPTS en 2020.

- **Historique de la CPTS des Vignes et Calanques :**

Création de la CPTS le 26 novembre 2019 en présence de 62 professionnels de santé.

Election du conseil d'administration pluriprofessionnel constitué de médecins, infirmières, pharmaciens, orthophoniste et masseurs-kinésithérapeute.

Réunions mensuelles du conseil d'administration depuis décembre 2019, avec maintien des réunions en visioconférence pendant la période de confinement.

- **Projets réalisés :**

Création du site internet de la CPTS : www.cpts-vignes-calanques.fr, formidable outils à développer, centralisant toutes les informations relatives à la CPTS et ses projets.

Organisation de cinq tournées COVID IDEL dédiée sur les cinq communes, rapidement mise en place par les IDEL du territoire, et soutien pour l'organisation, la gestion plannings et les ressources en matériel.

Mise en place d'une ligne téléphonique dédiée, gérée par une équipe de coordinateurs (7 IDEL).

Inventaire des ressources restantes sur le territoire pour orienter les professionnels de santé ou usagers dans le besoin.

Création et développement de lien ville-Hôpital avec le centre hospitalier de la Ciotat et le centre hospitalier d'Aubagne (prise de contact, communiqué sur l'organisation et la ressource libérale du territoire, protocole établi en collaboration...)



Collecte, inventaire et distribution, lors de 10 permanences de distributions, d'équipement de protection individualisé aux professionnels de santé sur les communes de la Ciotat, Cassis, Carnoux en Provence et Roquefort la Bédoule.

Rédaction d'un projet et mise en place en collaboration avec les laboratoires Biogroup de la commune de La Ciotat et aux mairies, du site de dépistage dédié au COVID-19 à Ceyreste (du 31/09/20 au 06/09/20) puis à La Ciotat (du 07/09/20, encore actif à ce jour), avec une capacité de 400 Tests journaliers effectués avec rendu des résultats selon les recommandations en vigueur.

- **Passage en CCOPD :**

Nous avons créé une vidéo de présentation du projet (à visionner sur notre site internet) que nous avons présentée aux instances décisionnaires.

Obtention de la validation en Octobre 2020, avec la signature de la convention de versement de l'aide financière au démarrage du projet.

L'aventure peut enfin commencer pour nous TOUS !

Nous avons besoin de l'adhésion de tous les professionnels de santé du territoire pour pouvoir créer et mener des projets répondant aux besoins de tous, dans l'intérêt de tous, avec vous tous.

La santé de ville de demain se doit d'être à l'image de la vision de ceux qui l'exercent au quotidien, au plus près des besoins et problématiques de notre territoire.

La CPTS des Vignes et Calanques a pour but de porter la voix du monde libéral auprès des structures et instances de santé rendant possible un échange où notre voix à son poids dans les débats.

Pour cette année la cotisation reste inchangée à hauteur de 20€

Merci à tous pour votre aide et participation pour cette année 2020 et bienvenue à tous pour 2021.

Appel à candidature et Election du Conseil d'administration.

Dans le respect du règlement et des statuts de l'association, la CPTS des Vignes et Calanques doit lors de sa prochaine assemblée générale renouveler un tiers des membres de son conseil d'administration. Aujourd'hui nous avons donc 4 postes à pourvoir. Les votes auront lieu à la date de l'assemblée générale et effectués par les membres adhérents à l'association.

Nous invitons les professionnels de santé de chaque commune du territoire à faire connaître leur candidature.

Nous utiliserons le site internet pour vous présenter ces candidatures.

Il est demandé aux membres élus de s'investir 1 fois par mois à une réunion, de prendre part aux décisions importantes, et dans la mesure des possibilités de prendre part à des projets sur le territoire. Nous insistons sur le souhait de pluriprofessionnalité de l'équipe et d'une représentativité de chaque commune pour être au plus près des professionnels de l'on représente.



Adhésion à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Vignes et Calanques

Année 2021

Renseignements du professionnel de Santé :

Nom :

Prénom :

Profession :

Commune d'exercice :

N° tel :

Mail :

Souhaite pour l'année 2021 :

- Adhérer à la CPTS des Vignes et Calanques (1)
- Renouveler l'adhésion à la CPTS des Vignes et Calanques (2)

(1) Bulletin d'adhésion et attestation à télécharger sur le site (www.cpts-vignes-calanques.fr) avec le règlement de la cotisation.

(2) Règlement de la cotisation à envoyer avec le présent document.

Les règlements de cotisation, les bulletins d'adhésion et les attestations sont à envoyer à l'adresse suivante :

SCEPI Olivier, trésorier de la CPTS des vignes et calanques
Pharmacie du VALLAT
15 avenue Ernest SUBILIA
13600 La Ciotat



**Délégation de pouvoirs pour l'Assemblée générale ordinaire de la
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Vignes et
Calanques
Année 2021**

Renseignements du professionnel de santé adhérent concerné :

Je soussigné (e) :
Exerçant la profession de :
dont le siège social est à :
.....,
donne, par la présente, tous pouvoirs à

Renseignements du professionnel de santé recevant la délégation de pouvoirs :

M./Mme/Mlle.....,
Exerçant la profession de :
Domicilié(e) à :
pour me représenter à l'assemblée générale de la CPTS des vignes et calanques, qui aura lieu
le.....,
À.....

L'effet de délibérer sur l'ordre mentionné sur la convocation.
En conséquence, l'autorise à prendre connaissance de tous les documents, à participer à toutes les
discussions et délibérations, à prendre part à tous votes et, plus généralement, à faire le nécessaire.

Fait à, le/...../.....

Signature du professionnel de santé adhérent,

Précédée de la mention " bon pour pouvoir "